



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

16 MARS 2018

Dossier complet le :

16 MARS 2018

N° d'enregistrement :

F2018-

1. Intitulé du projet

PROJET DE NOUVEAU SITE SOTRALENTZ HABITAT FRANCE DRULINGEN

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom SEEGER

Prénom Sven

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SOTRALENTZ Habitat France

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

SEEGER Sven

RCS / SIRET

82478653700020

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Le projet consiste en l'implantation de la société SOTRALENTZ HABITAT FRANCE sur une terrain de 89 095m ² situé sur la commune de DRULINGEN (67). Le site sera classé sous le régime de l'Enregistrement pour la rubrique 2661-1 et sous le régime de la déclaration pour les rubriques 2661-2 et 2662.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société SOTRALENTZ Habitat France projette la construction d'un nouveau site à DRULINGEN.

Cette activité sera concernée par les rubriques 2661-1 (régime de l'Enregistrement) et 2661-2 (broyage - régime de la déclaration) - 2662 (régime de la Déclaration) de la nomenclature des ICPE.

4.2 Objectifs du projet

La société SOTRALENTZ Habitat France projette la construction d'une unité d'injection plastique sur la commune de DRULINGEN.

Cette activité sera concernée par les rubriques 2661-1 (régime de l'Enregistrement) et 2661-2 et 2662 (déclaration)

La société SOTRALENTZ dispose d'un terrain de 89 095m² situé au ZA SUD - Route de Phalsbourg - 67320 DRULINGEN

Le bâtiment principal qui abrite les installations de fabrication a pour caractéristiques :

- surface : 3 601m²,
- deux lignes d'injection,
- Une ligne de broyage des non conformités de production et une ligne d'ébavurage des produits.

4 zones de stockages extérieurs sont prévues.

Pour un total avec la voirie de 29 990m²

Le site sera équipé de 6 silos contenant des matières plastiques pour un total de 360 m3

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le permis de construire sera déposé en Mars.

Le début des travaux sera sur le mois le Septembre 2018 selon les autorisations administratives à obtenir.

Fin des travaux prévisionnels : Mai 2019

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

broyage des non conformités de production et une ligne d'ébavurage des produits à hauteur 1,5 t/j
injection avec une capacité de production à hauteur de 40 T/j

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un permis de construire sera déposé en mars 2018 parallèlement à la présente démarche.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Terrain :	89 095m ²
Bâtiment de production :	3 601m ²
Surface de stockage extérieur :	29 990 m ²
Capacité Injection :	40T/j
Capacité broyage et ébavurage :	1.5T/j
Stockage matières plastiques :	360 m ³

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**

SOTRALENTZ Habitat France
Route de Phalsbourg
67360 DRULINGEN

Parcelles cadastrale concernées :
Parcelles 91 ; 92

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 7° 2 0 ' 6 9 " 80 Lat. 4 8° 8 5 ' 5 5 " 70

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Une zone Natura 2000 se situe à 1Km du site : Vallée de la Sarre, de l'Albe et de l'Isch, le marais du Francaltroff
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Aucun site inscrit, monument historique ou site remarquable n'est situé dans les alentours du site étudié.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Une zone Natura 2000 se situe à 1Km du site : Vallée de la Sarre, de l'Albe et de l'Isch, le marais du Francaltroff
D'un site classé ?	☐	☒	Aucun site classé n'est situé sur la commune du site étudié.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Le site est alimenté en eau potable par le réseau public. L'eau est utilisée pour les besoins sanitaires et pour faire l'appoint du réseau d'eau de refroidissement fonctionnant en circuit fermé pour les besoins process
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le site est implanté dans une zone à vocation industrielle et artisanale à plusieurs centaines de mètres des premiers milieux faunistiques et floristiques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	On estime à 20 PL par jour sur le site et 60 VL
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Bruit de moteurs des véhicules (ponctuel, démarrage et déplacement sur le parking)

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	Absence de rejet canalisé. Pas de cheminée sur le site
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Les rejets en eaux usées seront collectés, traités et évacués vers le réseau d'eaux usées de la commune. Les eaux de pluie transitent par des ouvrages de prétraitements (Séparateur à hydrocarbures à obturation avec déboureur et système de sécurité) avant leurs rejets dans le réseau
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	Fonctionnement en boucle fermée pour la partie eau process
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Les déchets générés par le site sont confiés à des prestataires de collecte et de traitement agréés. Les déchets liés au process sont broyés sur site et réutilisés. Les déchets sur site sont essentiellement d'activités logistiques, bureau et quelques déchets spéciaux traités dans des filières agréées : les boues du séparateur d'hydrocarbure et les batteries

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Implantation dans une zone industrielle existante
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Des mesures d'auto-surveillance seront mises en place avec des contrôles réglementaires.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact compte tenu de son implantation dans une Zone d'Activité.

Le présent dossier est lié à la création d'un nouveau bâtiment de production avec une activité dont le demandeur à une expérience significative.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

☐

Fait à DRULINGEN

le, 13/03/2018

Signature

Sven Seeger

